

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOI)

PORT AUTONOME DE NOUADHIBOU

AAOIN°: 07/PAN/CPMP-MPIMP/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres international fait suite au Plan de Passation des Marchés publié sur le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics en date du 31 octobre 2024.
2. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres International N° 07/PAN/CPMP-MPIMP/2024.
3. Le Port Autonome de Nouadhibou a programmé, dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer les travaux d'achèvement de la réhabilitation de son quai de commerce et de sa digue d'accès, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à ces travaux. Les travaux seront exécutés sur le site du Port Autonome de Nouadhibou situé dans la ville de Nouadhibou en Mauritanie, dans un délai ne dépassant pas 18 mois.
4. Le Port Autonome de Nouadhibou sollicite des offres techniques et financières sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter l'achèvement des travaux de réhabilitation de son quai de commerce et de sa digue d'accès.
5. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres international.
6. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur technique du Port Autonome de Nouadhibou, e-mail : bawba_a@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires (CPMP-MPIMP), sis à l'adresse Ilot C 335, BP 5716, Téléphone: (00222) 45 25 23 96 - Nouakchott-Mauritanie, e-mail : beibenia4@gmail.com, tous les jours ouvrables de 9h à 16h.
8. Les exigences en matière de qualification sont : avoir réalisé deux marchés similaires de même nature et de même complexité sur les 10 dernières années, avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen sur les 3 dernières années, pour les travaux, au moins égal à 200 millions nouvelles Ouguiyas, disposer d'une capacité d'autofinancement ou de facilité de crédit pour un montant supérieur au égal à 50 millions nouvelles Ouguiyas. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées. Toute expérience doit être justifiée par une attestation de bonne exécution ou PV de réception définitive accompagnées des pages de garde, du montant et de signature des contrats.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires (CPMP-MPIMP) à compter

du lundi 18 novembre 2024 contre un paiement non remboursable de 40 000 nouvelles Ouguiyas ou équivalent dans une monnaie convertible. La méthode de paiement sera par chèque bancaire certifié au profit du PAN ou virement bancaire sur le compte ouvert au nom du Port Autonome de Nouadhibou, à la Banque **Société Générale Mauritanie**, numéro 00000013187, IBAN : MR1300012080010000001318785, SWIFT : BIIMMRMR. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisi.

10. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Pêche, des Infrastructures Maritimes et Portuaires, au plus tard le vendredi 03 janvier 2025 à 10h00mn GMT. Les offres qui ne parviendront pas à la date et l'heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et à l'adresse : Ilot C 335, BP 5716, Téléphone : (00222) 45 25 23 96 - Nouakchott-Mauritanie le vendredi 03 janvier 2025 à 10h00mn GMT.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 5,2 millions nouvelles Ouguiyas ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible. Les offres techniques et financières devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours. La garantie de soumission devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis.

Signature :

Le Directeur Général

Ahmed Salem TEKROUR